

Montréal, le 19 avril 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)
et par courriel

À : Tous les participants

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et
conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022
(Dossier R-4167-2021)

Chères consœurs, chers confrères,

La Régie de l'Énergie (la Régie) vous informe, par la présente, qu'à la suite d'un accident, un des régisseurs membre de la formation désignée dans le dossier mentionné en objet est temporairement incapable de siéger.

La Régie se voit donc dans l'obligation de reporter l'audience qui devait avoir lieu les **20, 21, 22, 25 et 26 avril 2022**. Elle communiquera avec les parties ultérieurement afin de fixer de nouvelles dates.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd